

**Annexe 1**

Motion adoptée lors de la réunion d'information du 15 juin 2004

L'a.a.v.r.e. a été informée ce jour de la proposition de la Saint Lambert de faire aménager par la commune de Saint Lambert des Bois, un petit chemin en lisière de forêt, depuis le chemin de la Messe jusqu'au nouveau parc de stationnement de la forêt de Port-Royal.

Elle soutient ce projet tout à fait intéressant pour les promeneurs et les randonneurs, en créant une diversité qui pourrait par ailleurs alléger la densité le week-end des promeneurs sur le chemin de Jean Racine, de la Lorioterie à Port-Royal.

Le Président

Eric Aynaud